



Fritillaire pintade

Suivant la saison, surtout au printemps, vous pourrez admirer la **fritillaire pintade**, le **populage des marais** et la **cardamine des prés**, ou des oiseaux faisant leurs nids comme le **râle des genêts**, des cygnes, des canards, des lapins... un vrai site à découvrir en le respectant.

Vous arriverez au **port de Guissalle** où vous pourrez vous détendre et pique-niquer. Le nom du village vient de Gué sal, le Gué du Sel, lieu de déchargement en contrebande du sel entre Guissalle et Chapelot pour échapper à la Gabelle (impôt sur le sel). C'est d'ailleurs pour cela que la route de Guissalle s'appelle la route des saulniers. Remontez et tournez à droite "Passage des Calicobas", puis suivez la route direction Marsac.

4 Passez devant le **moulin de Guissalle** puis tournez à gauche, là, de suite à droite, et traversez le **village des Gélinauds**.

Juste avant la sortie, tournez à droite dans le chemin. Filez tout droit, descendez et longez le bois. Remontez puis tournez à droite, puis à gauche. Longez et vous arrivez sur la route, tournez à gauche puis aussitôt à droite. Longez puis tournez à droite au 2^{ème} chemin blanc. Au bout, descendez à gauche. À l'intersection, tournez à gauche puis de suite à droite, filez le long du bois et rattrapez la route qui va à Vindelle. Prenez cette dernière sur 800 m environ puis tournez à droite dans le chemin blanc. Continuez celui-ci qui tourne au bout à gauche et empruntez le passage par les pierres qui traverse **la Méronne**. Un peu plus loin, prenez le chemin à droite et au bout à gauche pour longer la **Charente**. Vous pourrez admirer la **jolie cascade** située au-dessous du village de la Chapelle de la commune de Balzac. Longez et vous arrivez à votre point de départ.



Cardamine des prés



Populage des marais



Promenons-nous à Vindelle

BONNE RANDONNÉE

...et seuls les piétons sont autorisés sur l'ensemble du parcours.

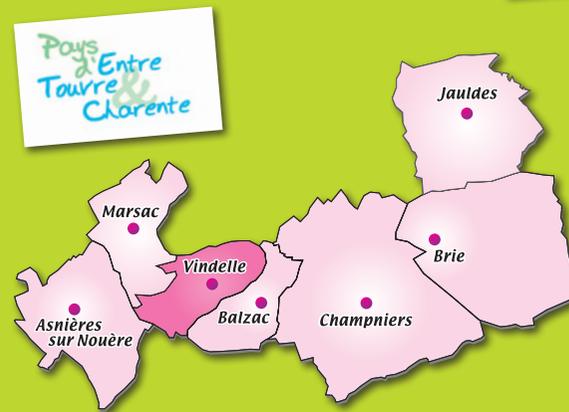
NOUS VOUS INVITONS À RESPECTER LA NATURE :

- * il est interdit de cueillir les fleurs et les plantes,
- * ne laissez aucun débris derrière vous,
- * respectez les lieux habités et ne restez pas sur les parcelles privées,
- * restez sur les sentiers,
- * les chiens ne sont pas admis.

Vous êtes en zone humide, donc soyez prévoyants.
En période de pluie, certains secteurs sont très boueux, voire inondés.

Météo : 08 99 71 02 16 Secours : 18 ou 112

Contact : mairie de Vindelle
05 45 21 42 82 • mairie@vindelle.fr



Cette fiche randonnée a été co-financée par le Conseil général de la Charente.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Conception & réalisation : A.G.A.T.E. - Angoulême - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr



Balades Entre Touvre & Charente

FICHE N° 013PA
Randothèque départementale - édition 2013

SENTIER DES FLEURS DE LA CHARENTE 12,1 km - 3h45





PROMENADE DE LA MÉRONNE

Balissage : bleu • Distance : 1,2 km • Durée : 0h15

Départ : baignade de Vindelle



CIRCUIT FAMILLE

- 1 Du parking de la baignade, dos à cette dernière, passez la barrière, longez la Charente en suivant le chemin qui s'écarte doucement du bord du fleuve. Au bout, tournez à gauche et vous arrivez au pont de bois. Traversez la Méronne en empruntant les pierres du **gué de "Puits Marot"** puis tournez à gauche. Prenez la petite route et au bout tournez à gauche pour revenir à la baignade.



SENTIER DES FLEURS DE LA CHARENTE

Balissage : rose • Distance : 12,1 km • Durée : 3h45

Départ : baignade de Vindelle



À VOIR EN CHEMIN

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| 1 Baignade | 4 Moulin de Guissalle |
| 2 Pont de Coursac | 5 Église de Vindelle |
| 3 Moulin de Coursac | |

À LA DÉCOUVERTE DU FLEUVE CHARENTE

Reprenez le 1^{er} circuit, mais après les pierres, tournez à droite et suivez la route sur environ 300 m. Empruntez le sentier à droite, puis dirigez-vous à gauche et allez tout droit dans la peupleraie. Tournez à gauche et suivez la signalisation jusqu'au **port de Guissalle**.

- 2 Vous verrez en chemin le **pont de Coursac** datant de 1874. C'était autrefois un port où le bac ou la gabarre permettaient de traverser la Charente, aucun pont n'existant entre Balzac et Vindelle. Par là s'effectuait aussi le trafic entre Vars, Montignac, Champniers, La Rochefoucault, Hiersac et Rouillac. S'acheminaient ainsi d'une rive à l'autre, pierres, sable, graviers, bois, passagers, animaux, bœufs pour les charrois, chevaux... Vous trouverez au milieu du pont une plaque vous donnant plus de détails.
- 3 Passez sous le pont et de l'autre côté, vous pouvez apercevoir le **moulin de Coursac**.



CHARTRE DE BALISAGE

— continuez X mauvaise direction

↪ changez de direction

- SENTIER DES FONTAINES ET DU FLEUVE CHARENTE (fiche 012PA)
- SENTIER DE LA FONTAINE DE TONNE (fiche 014PA)
- SENTIER ENTRE FLEUVE ET PRAIRIES (fiche 015PA)